

Les quatre projets prioritaires de la commune



La salle des Guichoux va être rénovée. © Th.P.

Un Plan communal de développement rural permet aux communes qui s'y sont inscrites de, comme son nom l'indique, développer la ruralité et, dans ce cadre, de recevoir des subsides allant de 50 à 70 % pour chaque projet.

Raison pour laquelle la commune de Gerpennes s'est lancée dans une deuxième opération de développement rural. Comme pour la première opération qui a, par ailleurs, permis de concrétiser près d'une cinquantaine de projets (création d'une maison de village à Lausprelle entre autres). Dans le cadre du PCDR (Plan communal de développement rural), la commune a priorisé ses projets. Quatre d'entre eux figurent en priorité 1. « *Un choix délibéré en dernière séance de la commission locale de développement rural le 8 mars dernier* », précise le bourgmestre Philippe Busine (cdH).

Il s'agit de la rénovation complète de la salle des Guichoux à Joncret. « *C'est un projet typique du développement rural. Pour près de 400.000 € le bâtiment aujourd'hui vétuste sera remis à neuf. En plus de changer l'accès du bâtiment en y plaçant une rampe au profit des personnes à mobilité réduite, le projet prévoit la construction d'une annexe. Elle devrait accueillir les cuisines.* »

Second projet : la commune es-

père créer une liaison piétonne dans le centre historique et mise en valeurs du vieux cimetière. L'idée est de refaire les rues en pavés entre la maison communale et l'église Saint-Michel. Coût approximatif du projet : 1,4 million d'euros.

L'espace pour associations, également appelé salle polyvalente ou encore maison de l'entité, fait également partie des priorités de la commune. Le projet suit son cours puisque le jury choisira le bureau d'architecture chargé de dessiner ce bâtiment qui sera sans doute érigé dans le Parc Saint-Adrien pour près de 2,7 millions d'euros.

Enfin, le quatrième projet concernera l'aménagement complet de la place de la Scierie. La construction d'une dizaine de logements dits « tremplin » (NDLR : des logements à loyer modéré destinés à des jeunes de l'entité), une place, des cellules commerciales et une crèche sont prévus dans les cartons de la commune. Le montant total de l'investissement n'a pas été communiqué mais l'investissement à consentir pour la création des logements avoisine les 2,7 millions €.

La commune va rester attentive aux appels à projets lancés par la tutelle wallonne. « *Ces projets verront peut-être le jour dans les 10 prochaines années.* » ●